FRAUDES DE SUBSTITUTION D'ESPÈCES DE POISSON

La France bonne élève de l'Europe

Selon une enquête collective menée en France sur le marché du détail et la restauration, les fraudes portant sur la substitution d'espèces de poisson seraient surtout concentrées sur le thon rouge.

Une enquête en France sur la fraude à l'étiquetage de poissons, a été réalisée en 2013 par les associations Bloom et Oceana et le magazine Terra Eco, en collaboration avec des chercheurs de l'INSERM et du Muséum national d'Histoire naturelle. Pendant un an, dix régions ont été échantillonnées et près de 400 échantillons récoltés aux rayons frais et surgelés des grandes surfaces, dans les poissonneries, les restaurants, et dans les plats préparés.

Alors que des études similaires dans divers pays de l'Union européenne avaient révélé des taux de fraude à l'étiquetage parfois très élevés (32 % de fraude en Italie, 30 % rien que sur le merlu en Espagne, 19 % sur le cabillaud en Irlande...), la substitution d'espèces en France demeure rare, avec un taux qui se situerait à 3,5 %. Aucun cas de fraude n'a été détecté dans l'enquête, sur des espèces comme le colin d'Alaska, le bar, le lieu noir, la lotte et le merlan. Le cabillaud, en revanche, était remplacé dans 4 % des cas (6 échantillons sur 143) par de l'églefin ou du merlu.

Le thon rouge sujet aux fraudes

La fraude est en revanche très élevée sur le thon rouge. Quatre des cinq échantillons (soit 80 %) mentionnant « thon rouge » se sont ainsi avérés cacher une autre espèce de thon : du thon albacore ou du thon obèse, soit deux espèces d'une valeur commerciale inférieure. Le niveau de tromperie atteint même des sommets lorsque l'information sur l'espèce est demandée au serveur, en restauration. Enfin sur les 119 échantillons prélevés sur des produits surgelés et des plats préparés, aucun cas de fraude. En revanche, les problèmes surviennent avec le poisson frais vendu en filet : 8 % des filets frais vendus en poissonnerie et 4 % des filets vendus au rayon poissonnerie des supermarchés ne correspondent pas à l'étiquette. Au restaurant, la fraude à l'étiquetage intervient dans 4 % des cas. Le travail de séquençage génétique en laboratoire a été doublé d'une enquête de terrain menée par le magazine Terra eco pour tenter de déterminer d'où venaient les cas de fraude : celles-ci interviendraient surtout en bout de chaîne, chez les restaurateurs et poissonniers. ■ JFA